

ALERTE SUR L'EAU

05/09/2016



LA REPETITION DES PERIODES DE SECHERESSE ?

En mai 2011, la revue La France agricole¹ relayait le point de vue de FNE (France Nature Environnement) pour l'indispensable adaptation des diverses filières de l'agriculture nationale afin de faire face au réchauffement climatique, à la sécheresse, à la pollution des sols, des nappes phréatiques et des côtes.

5 ans plus tard, malgré des mesures prises dès 2000 avec la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) et la révision des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)² ainsi que l'élaboration de plusieurs schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE), le constat est là : nos rivières sont à sec.

Il est urgent que l'ensemble des utilisateurs de nos cours d'eau saisissent l'urgence à agir. Nous avons retrouvé en cet été 2016, dans notre département, une situation d'exceptionnelle sécheresse comme nous n'en avons plus connu depuis 2007. Et les mêmes situations sont réapparues avec les mêmes questionnements et des réponses inchangées : cours d'eau

¹ <http://www.lafranceagricole.fr/actualites/secheresse-fne-veut-aller-vers-une-refonte-du-modele-agricole-productiviste--1,0,17424725.html>

² <http://eau.fne.asso.fr/documents/pdf-revision-des-sdage/LE42page3.pdf>

asséchés (estimation de 100 km d'assecs selon l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques -Onema), plan de sécheresse activé avec ses divers stades d'alerte et ses mesures de restrictions, des agriculteurs et des usagers inquiets et/ou mécontents, ainsi que toute une partie de la biodiversité végétale ou animale en souffrance ou détruite.

UN ENJEU REGIONAL ?

Engagé depuis 2009 dans la réflexion pour préserver les ressources, la biodiversité des milieux naturels et particulièrement l'eau et les milieux aquatiques, le schéma d'orientation pour une utilisation raisonnée et solidaire de la ressource en eau (SOURSE)³ apporte une série d'intentions et d'objectifs vertueux mais dont les effets restent limités au regard du constat fait en cette période de sécheresse et d'étiage des cours d'eau. Néanmoins la démarche mérite d'être saluée, tout comme on doit reconnaître que l'aménagement hydraulique de la Région, lui évite de connaître les phases critiques qu'elle a connues dans le passé déjà éloigné où les barrages et les canaux majeurs n'existaient pas. Mais ces installations ont un impact fort sur la continuité écologique de nos rivières.

LE TEMPS DE L'ACTION !

Les remarques de FNE PACA dans sa contribution pour le SOURSE⁴ sont toujours d'actualité 4 ans plus tard et prennent d'autant plus de pertinence dans la situation actuelle. Lors de la dernière réunion du Comité de gestion collégiale de l'eau, le 1^{er} septembre à la Préfecture de Digne, le président de la Fédération de pêche du département a contesté les dérogations d'arrosage sur les cours d'eau soumis à la réglementation du stade de crise, FNE 04 partage cet avis : pour préserver la biodiversité des milieux aquatiques il convient en effet de ne pas épuiser les ressources en eau. FNE 04 soutient également l'action engagée par la fédération départementale de pêche et de ses associations locales visant à saisir la justice face aux nombreux pompages illégaux constatés.

Notre région se félicite d'avoir un taux élevé de surface agricole en culture biologique, si de nombreux agriculteurs font ce choix, c'est sans doute par volonté de mieux respecter les sols dont ils ont la responsabilité, mais aussi parce qu'une économie de distribution locale par circuits courts, basée sur la qualité des produits est à la fois rentable et meilleure pour leur santé

³ <http://www.regionpaca.fr/developpement-durable/preserver-les-ressources-la-biodiversite-les-milieux/eau-et-milieux-aquatiques/ressource-en-eau/le-sourse.html>

⁴ http://fnepaca.fr/download.php?file=file/communiqués_presse/eau_milieu_naturels/16072012_eau_milieu_nat_contribution_et_avis_sur_le_sourse.pdf



et celle de leurs consommateurs. FNE milite pour le développement de l'agroécologie qui supprime :

- les intrants chimiques générateurs de pollution de l'eau aux nitrates, aux phosphates.
- l'usage des pesticides, issus de l'industrie chimique et dont les effets néfastes sont reconnus tant sur les hommes que sur les abeilles et la biodiversité plus largement.

Notre association est par ailleurs très vigilante au maintien des surfaces agricoles dont certaines parmi les meilleures du département sont convoitées par certaines collectivités pour l'urbanisation. Nous surveillons grâce au réseau d'associations locales, la qualité des effluents des stations d'épuration des communes et aussi à la façon dont ils sont rejetés dans le milieu naturel. Et nous sommes très attentifs à l'utilisation des financements publics pour l'installation de stockages d'eau ou de transferts engageant des travaux impactant les milieux naturels ou les nappes. Nous défendons également la continuité écologique de nos cours et visons la reconquête d'un bon état écologique de nos écosystèmes aquatiques.

Nos actions ont l'objectif de défendre les milieux naturels et les espèces qui y vivent. Des scientifiques disent que nous sommes dans l'ère anthropocène, et que la particularité de cette période est que l'humain modifie par son action le développement naturel de la planète. Nous voulons agir pour que ces transformations soient moindres et réversibles afin de laisser aux générations futures un écosystème vivable.

Pour Martine Vallon, Présidente de FNE 04, « *il est impensable d'imaginer qu'en 2016 nous en soyons à constater que nos rivières sont à sec et qu'en même temps il y ait encore des stations d'épurations communales qui ne marchent pas, des pompages illégaux d'eau, des réseaux d'eau potables qui perdent 1/3 de leur eau, des cultures et des pratiques agricoles trop gourmandes. Il devient urgent que collectivement nous réduisions nos besoins et prenions enfin en compte ce patrimoine précieux que constitue nos rivières.* »